

LAC D'AYDAT

Une fraîcheur tonique et vivifiante pour ce tour du lac d'Aydat (837 m), aux nombreuses facettes historiques et volcaniques. Après la balade, profitez d'une baignade, d'un tour de pédalo et du farniente !

Départ

Au village de Sauteyras, parking juste au-dessus de la plage vers le restaurant-bar « Domaine du lac » ou sur le parking au-dessus de la route vers le camping privé « Fondation Jean Moulin, réservé aux agents de l'Etat ».

Itinéraire

Départ par le chemin encaissé à droite de l'entrée de ce camping « Chemin de Papiantilla ».

Arrivé en haut de ce chemin ①, prendre à gauche (vue sur le Jay de la Rodde en face).

Au carrefour suivant ②, à hauteur des maisons neuves, poursuivre à droite.

300 m après, au carrefour suivant ③, s'engager sur le chemin complètement à gauche qui descend. En arrivant à la petite route, emprunter la route à gauche sur 50 mètres ; au niveau d'un poteau en bois, choisir le sentier qui descend à droite ④. En bas du sentier, suivre à gauche la route D 90, puis longer le cimetière et descendre jusqu'au village d'Aydat.

En bas du village, continuer tout droit en laissant l'église et la mairie sur la gauche pour prendre la route de Poudure (marquée en impasse).

Arrivé à Poudure ⑤, poursuivre tout droit dans le chemin du Corail, balisage jaune, pour le tour du lac, balisé en W.E. (week-end) en restant toujours à gauche au plus près du lac.

Attention : en ⑥, s'engager à droite sur le sentier qui monte, balisé en rouge et blanc (GR 30). Le sentier pierreux de gauche est privé et fermé.

À 100 mètres, un petit aller et retour vers un panneau d'information sur le lac d'Aydat nous mène vers un très beau point de vue 📷.

Continuer tout droit sur ce sentier qui devient plus loin le chemin du Pont-de-l'Arche, jusqu'au pont de l'Arche ⑦ sous lequel coule le versant aval de la rivière la Veyre.

100 mètres après ce pont, parcourir le premier chemin à gauche avec une barrière destinée à empêcher l'accès aux véhicules, en direction de la croix jaune (on quitte le balisage jaune et rouge et blanc).

À la petite route, s'engager à droite et dépasser les chalets de « Aydat Aventure » (parcours dans les arbres). 100 mètres après, choisir le premier chemin large qui part sur la gauche (en face d'un panneau indicateur

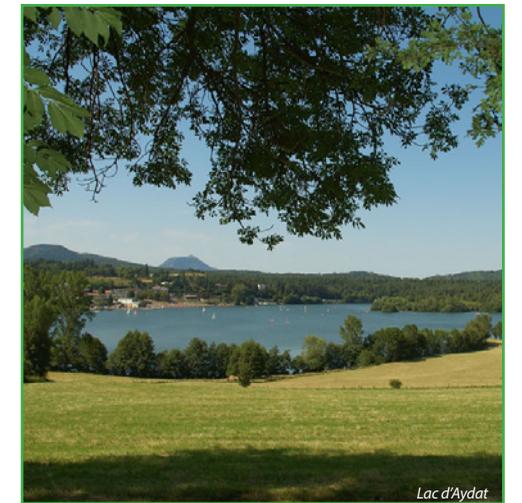
« Ânes »). Au carrefour suivant, aller tout droit, puis à un dernier embranchement, prendre à gauche pour rejoindre la petite route que l'on prend à droite.

Arrivé à l'entrée du camping du lac d'Aydat, rejoindre la route en prenant le sentier qui coupe à gauche entre les pins. Suivre la route sur 200 mètres par le trottoir aménagé, côté lac.

Poursuivre par la nouvelle passerelle aménagée à gauche qui descend jusqu'au bord du lac, rejoindre le parking tout droit en arrivant par le restaurant « Domaine du lac ».

NB : le sentier de bord de lac du côté du camping du lac d'Aydat est déconseillé, car il a fait l'objet en 2007 d'un contrat rivière destiné à protéger des milieux fragiles : frayères et autres zones humides.

Des cartes de parcours de course d'orientation pour débutants et confirmés sont disponibles à l'office de tourisme d'Aydat : 04 73 79 37 69.



Lac d'Aydat

FICHE TECHNIQUE

DURÉE : 2 h

DÉNIVELÉ : 130 m

DISTANCE : 6,5 km

NIVEAU : balade. Quelques endroits boueux et glissants par temps de pluie.

CONSEILS PRATIQUES

Particularités des itinéraires

Les temps indiqués ne sont pas les temps effectifs de marche mais des temps nécessaires pour réaliser ces balades et randonnées tenant compte d'un public familial, des temps de pause, de découverte, de photos...

Ils sont prévus larges et en rapport avec le peu de difficultés techniques.

Il est recommandé de partir plutôt en début de journée pour les randonnées et d'en profiter pour prendre son temps et pique-niquer, ou de partir en début d'après-midi.

Les balades sont idéales avec de jeunes enfants. À partir de 5-6 ans.

Les randonnées sont tranquilles. Pour marcheurs à partir de 7-8 ans.

Les randonneurs confirmés pourront donc compter moins de temps et éventuellement enchaîner randonnées et balades d'un même site pour une longue randonnée à la journée.

Avant de partir

Quels que soient votre niveau et l'itinéraire choisi, il est conseillé d'être bien chaussé (au minimum une paire de chaussures de marche avec semelles crantées), de prendre des vêtements de saison sans oublier, quelle que soit la météo du matin, la casquette, les lunettes de soleil et la crème solaire à la belle saison ou, à l'inverse, des protections contre la pluie. Le parapluie est un excellent ami du randonneur à condition qu'il n'y ait pas de vent et de faire attention aux branches basses.

De nombreux sites agréables permettent des pauses régulières (sommets du puy de Dôme, par exemple) : prenez le temps d'admirer le paysage, grignotez et hydratez-vous régulièrement. Dans tous les cas, emportez suffisamment d'eau potable (1 litre par balade et par personne est le minimum, selon la chaleur et la durée), le ravitaillement en eau n'étant généralement pas possible, les sols volcaniques absorbent l'eau !

Pensez à un casse-croûte pour les promenades et à un bon pique-nique pour les randonnées.

Évitez de partir seul et communiquez à une tierce personne votre itinéraire et votre heure estimative de retour (Si vous modifiez votre programme, n'oubliez pas de prévenir cette personne !).

Prenez connaissance du bulletin météorologique local.

Emportez les numéros des secours (**Numéro d'urgence : 112, Peloton gendarmerie de montagne au Mont-Dore : 04 73 65 04 06**). La couverture des réseaux de téléphonie mobile est excellente sur tous les secteurs mais il peut y avoir des zones « blanches ». En cas de doute, renseignez-vous auprès du peloton de

Sur les sentiers et chemins

gendarmerie de montagne basé au Mont-Dore (orages, vent...).

Dans la chaîne des Puys, nous sommes pratiquement toujours sur des terrains privés. Des agriculteurs, des chasseurs, des propriétaires forestiers, des propriétaires privés, des collectifs gestionnaires de biens sectionaux acceptent, sous certaines conditions, de laisser le passage aux loisirs non motorisés. Ainsi, une convention a été signée en 2003 entre une association de propriétaires (Dômes Union) et le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Le parc des Volcans a ainsi pu engager des travaux importants d'aménagement de sentiers (versant nord du puy de Dôme, versants nord et est-sud du puy de Pariou...) pour protéger les milieux, sécuriser les cheminements sur des terrains privés, avec une importante campagne de communication sur ces milieux fragiles. En contrepartie, les propriétaires autorisent le passage. Cette circulation pédestre, parfois cycliste ou équestre, doit respecter le **Code de bonne conduite** qui suit :

- conformez-vous aux indications de ce topoguide, faites attention aux recommandations lors des intersections et réfléchissez en cas de doute (éventuellement revenez sur vos pas si on a oublié une lecture !);
- ne pas vous écarter pas des sentiers et ne coupez pas les trajectoires ;
- gardez vos distances en présence d'un troupeau de moutons ;
- tenez les chiens en laisse ;
- aucun déchet, d'aucune sorte, même alimentaire, pour ne pas modifier l'équilibre naturel ;
- ne cueillez pas les fleurs, elles seront fanées avant votre retour. Certaines sont rares et protégées, certaines sont toxiques, comme le bouton-d'or, certaines font partie du club des « très belles mais cruelles » (TBMC) et toutes sont utiles dans l'écosystème ;
- ne jetez pas de pierres, et faites attention à ne pas les faire rouler non plus.
- pas de bruit excessif.

SÉCURITÉ

Le Massif central, et plus particulièrement l'Auvergne, est considéré comme le château d'eau de la France ! Avec 1 200 à 1 500 litres au m² par an, la chaîne des Puys est bien arrosée. Ainsi, même en été, la pluie peut rendre les sentiers et les rondins en bois des escaliers extrêmement glissants.

Un téléphone portable avec la batterie chargée peut être d'un réel secours en cas d'accident. Le numéro des secours est le **112**.

La pratique des sentiers proposés reste sous votre propre et entière responsabilité. Ni l'auteur ni l'éditeur

CONSEILS PRATIQUES

ne sauraient être tenus pour responsables des accidents qui résulteraient de l'utilisation de cette fiche rando.

BALISAGE

Les itinéraires proposés dans ce site internet sont le plus souvent des créations originales, reprenant parfois des tracés incontournables (pas d'autre cheminement possible), avec des indications uniquement par les textes, sans aucun balisage propre à ces itinéraires. Ainsi, ce sont des marques et panneaux d'autres itinéraires qui servent de repères à certains changements de direction. Vous rencontrerez les marquages suivants : un double trait blanc et rouge pour les itinéraires de grande randonnée : GR (GR 30, GR 441...) et des marquages jaunes, verts ou bleus pour des itinéraires de petite randonnée (PR).

En complément de cette fiche rando, vous pouvez vous munir de la carte topographique au 1/25 000 IGN Top 25 chaîne des Puys n° 2531ET.

En cas de secours, elle permettra de communiquer votre position précise aux sauveteurs.

ÉQUIPEMENT

- de bonnes chaussures de marche (pas trop souples) avec une semelle crantée ;
- un sac à dos pouvant contenir l'eau, le casse-croûte ou les en-cas, un bonnet, des gants légers, un coupe-vent, un vêtement chaud, une cape de pluie ;
- la crème solaire, les lunettes et un chapeau ;
- un couteau de poche, des lacets de rechange, une petite trousse à pharmacie ;
- jumelles, appareils vidéo et photo, en surveillant le poids du sac ;
- un bâton de marche ou de préférence une paire (facultatif).

EN RANDONNÉE

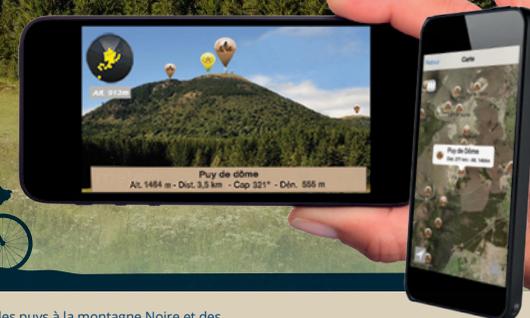
- rester toujours en deçà de ses limites physiques ;
- s'adapter face à des difficultés imprévues (terrain, météo...), quitte à modifier ou à renoncer à une randonnée (humilité et sagesse sont de grandes qualités en montagne).

Copyright : Editions les Guides Goursau - www.guidesgoursau.fr

Massif Central sommets

PUYS, SOMMETS, COLS, LACS, REFUGES, VILLAGES, CHAPELLES, ATTRACTIONS, ETC...

Balayez l'horizon
et identifiez
tous les sommets
qui vous entourent



De l'Ardèche au gorges du Tarn, de la chaîne des puys à la montagne Noire et des Cévennes au plateau des 1000 vaches : Plus de 300 sommets et quelque 120 volcans référencés dans cette application qui couvre tout le Massif Central.

EDITIONS LES GUIDES GOURSOU
www.guidesgoursau.fr

Copyright : Editions les Guides Goursau - www.guidesgoursau.fr